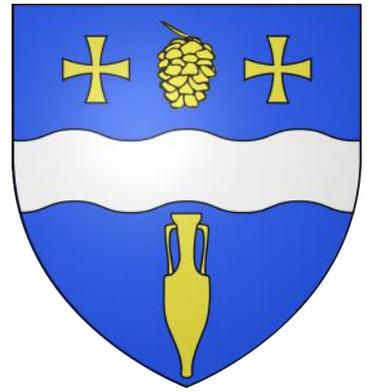


PER PA ORLINA



POUR NE PAS OUBLIER



LE FELINOIS

Hier



Aujourd'hui

Numéro DEUX
Novembre 2015

SOMMAIRE

- * Chronologie des Maires de la commune
- * Commémoration de la 1^{ère} guerre mondiale
- * Exposition sur la guerre de 14-18
- * Qui était Sœur Maria Claudia ?
- * Le jour de Noël et l'histoire de la crèche
- * Nouvelle année avec les vœux du Maire
- * La chasse aux Œufs de Pâques
- * Le repas des aînés
- * La fête d'été avec les courses, la pétanque, le vide-grenier
- * Pièce de théâtre et Ciné Parc
- * Le Concert pour l'ouverture du Festival de la Chaise-Dieu
- * La fête patronale
- * Les associations félines
- * Jeux et recette



Chaise-Dieu
FESTIVAL DE MUSIQUE

Maires de Félines depuis 1792



01 - **ROMEUF Pierre** 1792 – 1794

02 - **FERREBOEUF François** 1794 – 1796

03 - **MARCONNET Jean Jacques** 1796 – 1799

04 - **FERREBOEUF François** 1799 – 1807

05 - **RAYNAUD** 1807 – 1808

06 - **BOUCHAREL François** 1808 – 1840

07 - **PONTES Jean Baptiste** 1840 – 1848

08 - **FAURE Jean Baptiste** 1848 – 1855

09 - **BOUCHAREL Paul** 1855 – 1868

10 - **PONTES Jean Pierre** 1868 – 1870

11 - **FAURE Jean Baptiste** 1870 – 1874

12 - **DUCHAMP Jean Pierre**

(PV installation en tant que Maire le 08/10/1876)

Conseil Municipal : FERREBOEUF Guillaume adjoint, BOUCHAREL Jules, VALENTIN Auguste, FARIGOULE Jacques, FERREBOEUF Paul, FOURNERIE Bertrand, PRALONG Pierre, PONTES Pierre, COUDERT Victor, SENTENAC Laurent, BESSON Guillaume.

(PV installation en tant que Maire le 20/10/1878)

Conseil Municipal : FERREBOEUF Guillaume adjoint, PRALONG Pierre, SENTENAC Laurent, COUDERT Victor, FERREBOEUF Paul, FAYET, FARIGOULE Jacques, VALENTIN Auguste

(PV installation en tant que Maire le 13/05/1884)

Conseil Municipal : FERREBOEUF Guillaume adjoint, LIGONIE Claude, PRALONG Pierre, COUDERT Victor, FARIGOULE Jacques, DARLES Jules, PONTES Pierre, FERREBOEUF Paul, BOUCHAREL Jules, SAINTENAC Laurent, BESSON Guillaume

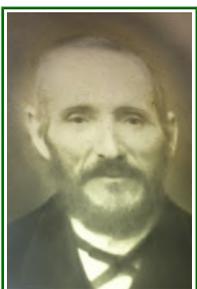
(PV installation en tant que Maire le 11/05/1888)

Conseil Municipal : FERREBOEUF Guillaume adjoint, PONTE Joseph, COUDERT Victor, DUNIS Mathieu, DARLES Jules, LIGONIE Claude, FARIGOULE Jacques, SAINTENAC Laurent, PRALONG Pierre, VALENTIN Auguste, PERRIN Henri.

13 – **PONTES Joseph**

(PV installation en tant que Maire le 15/05/1892)

Conseil Municipal : FARIGOULES Jacques adjoint, BOUCHAREL Jean-Paul, RICHARD Hippolyte, CHAUSSAT Louis, DURAND Félix, DUCHAMP Jean-Pierre, COUDERT Victor, PRALONG Eugène, FERREBOEUF Guillaume, AURAND Jean André, LIGONIE Baptiste.



14 – **CHAUSSAT Louis**

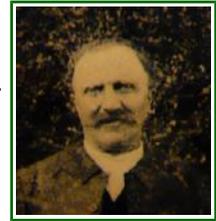
(PV installation en tant que Maire le 20/05/1900)

Conseil Municipal : FERREBOEUF Guillaume, SOULIER Vital Félix, DURAND Félix, DARLE Pierre Jules, PONTE Joseph, PRALONG Jacques, BESSON Claude, MONIER Claude, BOURG Arsène, BRISSE Claude, FOURNERIE Jean Marie

15 – ROME Louis

(PV installation en tant que Maire le 09/12/1919)

Conseil Municipal : FAURE Joseph adjoint, PONTES Joseph, CHAUSSAT Louis, MONIER Claude, COURNAIRE Antoine, BOUCHAREL Jean, LIGONIE Thomas, FERREBOEUF Alfred, GRANGHON Jean, BOUCHAREL Jules, MISSONNIER Jean Baptiste.



16 – DURAND Félix

(PV installation en tant que Maire le 11/02/1923)

Conseil Municipal : Faure Joseph adjoint, MONIER Claude, COURNAIRE Antoine, BOUCHAREL Jean, LIGONIE Thomas, FERREBOEUF, GRANGHON, BOUCHAREL Jules, MISSONNIER, CHAUSSAT Alphonse

(PV installation en tant que Maire le 10/05/1925)

Conseil Municipal : FAURE Joseph adjoint, DURAND, CHAUSSAT Louis, BOUCHAREL Jean, BOUCHAREL Jules, LIGONIE Thomas, MISSONNIER, PONTES, PRALONG, FERREBOEUF, MONIER Claude, FAURE, GRANGHON



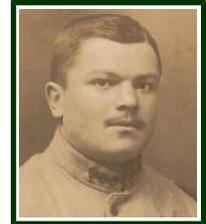
(PV installation en tant que Maire le 18/05/1929)

Conseil Municipal : FAURE Joseph adjoint, CHAUSSAT Alphonse, LIGONIE Thomas, BOUCHAREL Jules, BOUCHAREL Jean, PRALONG Marcel, PONTES Pierre, BESSON André, MISSONNIER Jean-Baptiste, DUFOUR Albert, GRANGHON Jean.

17 – RANCHOUX Jean

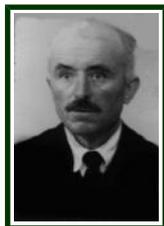
(PV installation en tant que Maire le 19/05/1935)

Conseil Municipal : BOUCHAREL Félix adjoint, MISSONNIER Pierre, PRALONG Marcel, DIOUDONNAT Jean, MATHIEU François, ROUX Félix, CHAUSSAT Alphonse, DANTHONY Emmanuel, DIDIER Ferdinand, LIGONIE Thomas, GIRAUD Jean Marie.



18 - BOUCHAREL Félix 1940 – 1942

19 - POINTE François 1942 – 1945



20 – FAURE Antoine

(PV installation en tant que Maire le 13/05/1945)

Conseil Municipal : DESPINASSE Jean adjoint, DUMAS Léon, CHAUSSAT Alphonse, ROUX Camille, PONTES Joseph, PRALONG Marcel, LIGONIE Thomas, MISSONNIER Jean-Baptiste, FOULLY Jean, SOULIER Léon, GRANGHON Albert.



(PV installation en tant que Maire le 26/10/1947)

Conseil Municipal : DESPINASSE Jean 1^{er} adjoint, PONTES, ROUX, FOURNERIE, CHAUSSAT, BESSON, SOULIER, LIGONIE, DELAIGUE, BOUCHAREL, Mme MAURIN.

21 – PONTES Joseph

(PV installation en tant que Maire le 22/12/1957)

Conseil Municipal : DESPINASSE Jean adjoint, BERGER Élie, BESSON Jean, BONNAMAIN, BRUN, GONON, GRANGHON Albert, FAURIN, MEYZONET Adolphe, Mme MAURIN Rosalie, **MISSONNIER Jean-Baptiste**, PONTES Joseph, DIDIER Jean.



(PV installation en tant que Maire le 22/03/1959)

Conseil Municipal : BERGER Élie 1^{er} adjoint, BRUN, BONNAMAIN, DESPINASSE, FAURIN, GONON, GRANGHON, MEYZONET, Mme MAURIN Rosalie, RANCHOUX, RODIER, SAINTENAC.

(PV installation en tant que Maire le 27/03/1965)

Conseil Municipal : BERGER Élie adjoint, GRANGHON Albert, **MEYZONET Adolphe**, GONON Jean, GARNIER Pierre, FABRE Pierre, FAURAIN Jean, SAINTENAC Félix, MONTAGNE Eugène, DESPINASSE Jean



22 – BERGER Elie

(PV installation en tant que Maire le 14/05/1971)

Conseil Municipal : MEYZONET Adolphe adjoint, CHARROIN Maurice, GRANGHON Albert, DARLE André, ROBERT Jean, GONON Jean, GERENTES Maurice, PONTES Joseph, MONTAGNE Eugène, FABRE Pierre.



(PV installation en tant que Maire le 19/03/1977)

Conseil Municipal : MEYZONET Adolphe 1^{er} adjoint, PONTES Joseph 2^{ème} adjoint, CHARROIN Maurice, **DARLE André**, FABRE Pierre, GERENTES Maurice, GONON Jean, GRANGHON Jean, MONTAGNE Eugène, ROBERT Jean.

(PV installation en tant que Maire le 12/03/1983)

Conseil Municipal : MEYZONET Adolphe 1^{er} adjoint, PONTES Joseph 2^{ème} adjoint, BUSSAC André, DARLE André, FABRE Pierre, GONON Jean, MONATTE Christian, GRANGHON Albert, ROBERT Jean, **SAINTENAC Roger**.



(PV installation en tant que Maire le 19 mars 1989)

Conseil Municipal : GONON Jean 1^{er} adjoint, ROBERT Jean 2^{ème} adjoint, MEYZONET Philippe, DARLE André, MONATTE Christian, PRALONG André, MOREL Pierre, GRANGHON Jean, SAINTENAC Roger, FABRE Pierre.

23 – GONON Jean

(PV installation en tant que Maire le 31/12/1994)

Conseil Municipal : GRANGHON Jean 1^{er} adjoint, MEYZONET Philippe 2^{ème} adjoint, MONATTE Christian, DARLE André, BERGER Élie, ROBERT Jean, PRALONG André, MOREL Pierre, SAINTENAC Roger, FABRE Pierre.



24 – MEYZONET Philippe

(PV installation en tant que Maire le 18/06/1995)

Conseil Municipal : PRALONG André 1^{er} adjoint, GRANGHON Jean 2^{ème} adjoint, GONON Jean 3^{ème} adjoint, ARNAUD Jean, DARLE André, FAURE Eric, MAYET Andrée, MALHOMME Christian, ROCHETTE Maurice, BERGER Élie, SAINTENAC Roger.

(PV installation en tant que Maire le 17/03/2001)

Conseil Municipal : GRANGHON Jean 1^{er} adjoint, BEYSSAC Josiane 2^{ème} adjoint, FAURE Eric 3^{ème} adjoint, ARNAUD Jean, MALHOMME Christian, DARLE André, SAINTENAC Roger, CHAPPAT André, DARLE Stéphane, CHAPELLE Pascal.



(PV installation en tant que Maire le 14/03/2008)

Conseil Municipal : ARNAUD Jean 1^{er} adjoint, GRANGHON Jean 2^{ème} Adjoint, BOULLLOT Martine 3^{ème} adjoint, CHAPELLE Pascal, CHAPPAT André, DARLE Stéphane, EYRAUD Noëlle, FOURNERIE Dimitri, MARTIN Cédric, PAULET Didier.

(PV installation en tant que Maire le 28/03/2014)

Conseil Municipal : GRANGHON Jean 1^{er} adjoint, RABASTE Sandrine 2^{ème} adjoint, ARNAUD Jean 3^{ème} adjoint, CHAPELLE Pascal, CHAPPAT André, DARLE Stéphane, EYRAUD Noëlle, FOURNERIE Dimitri, MARTIN Cédric, TANGHE Laëtitia.

Commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918

En ce dimanche 16 novembre 2014, Philippe Meyzonet a accueilli tous les habitants de la commune de Félines, le Député Jean-Pierre VIGIER, plusieurs représentants de plusieurs associations (Association des Anciens Combattants, Association Souvenir français...), les autorités civiles et militaires, le Directeur de l'école de Félines, le Porte-Drapeau...



« Ce jour de souvenir doit être pour nous tous et notamment pour les plus jeunes la découverte ou le rappel de moments forts de l'histoire de notre pays. Même si 100 ans nous sépare, nous devons continuer à nous recueillir devant ce monument aux morts sur lequel sont gravés des noms de soldats morts pour la France mais ces noms sont aussi pour la plupart d'entre nous, des parents des ancêtres de nos familles auxquels personne ne peut rester insensible ou indifférent devant le sort et la vie qu'ils ont connus. »



Nous savons que cette première guerre mondiale baptisée « la grande guerre », a été meurtrière. Quelques chiffres qui ont marqué nos mémoires, 9 millions de morts et 8 millions d'invalides donnant le bilan de 6000 morts par jour. Notre pays a compté 1,4 millions de personnes tuées ou disparues. Devant ces chiffres effroyables nous pouvons que déplorer un tel carnage, une telle barbarie sacrifiant des vies humaines sans compter, brisant des familles à tout jamais, en résumé un véritable génocide.



Puis vînt le temps du dépôt de gerbe et un moment de recueillement, de souvenir, de reconnaissance envers tous ces soldats morts pour la France. Tous les anciens combattants morts ou vivants des différentes guerres sont associés à ces temps de profond recueillement, en leur témoignant de notre affection pour leur engagement porté à notre pays et les sacrifices accomplis notamment en laissant leur famille dans la peine et la souffrance, mais surtout avec une volonté déterminée de rendre notre pays libre.



**Commémoration de la Victoire et de la Paix
Hommage à tous les « morts pour la France »
Message du 11 novembre 2014**

Depuis plusieurs mois, la France se remémore la première année de la Grande Guerre dans le cadre d'un centenaire unanimement partagé. Les Françaises et les Français se mobilisent pour rendre hommage à leurs aînés et rappeler leur fierté à l'égard de l'histoire de notre pays.

Nous nous souvenons de ce 3 août 1914. De ce tocsin qui retentit dans les villes françaises et alerte la population. De ces millions de Français qui se mobilisent.

Nous nous souvenons avec respect et émotion de cette journée du 22 août 1914 qui dévoile l'horreur effroyable de la guerre. De ces 27 000 jeunes Français qui meurent au combat ce jour-là.

Nous nous souvenons de ce 12 septembre 1914, de ce sursaut français qui redonne foi en nos combattants et en la France.

Mais il nous appartient surtout aujourd'hui à toutes et à tous de nous souvenir de ce 11 novembre 1918, de cette paix que chacun de nos concitoyens croyait alors éternelle. Du courage de nos soldats, de la volonté de notre pays, des souffrances partagées des Français durant quatre années. De la force de la République qui jamais ne plia et du triomphe de ses valeurs. De nos soldats tombés ces dernières années sur les théâtres d'opérations extérieures pour perpétuer l'héritage de leurs aînés.

Depuis un an, le centenaire de la Grande Guerre mêle intimement mémoire familiale et mémoire nationale. Il est vécu dans chaque commune, chaque famille, chaque foyer. Il rassemble l'Etat, les collectivités territoriales et les associations. Malgré le temps qui passe et nous éloigne d'un siècle que cette guerre a ouvert, le centenaire mobilise les anciens combattants, les jeunes et au-delà tous les citoyens de notre pays autour de cette histoire.

Il témoigne de la réalité de la guerre, de sa brutalité, de son humanité aussi parfois, de son caractère mondial enfin, en particulier ce jour à Notre-Dame de Lorette à travers l'inauguration d'un mémorial où sont inscrits par ordre alphabétique les noms de près de 600 000 combattants de toutes nationalités morts sur les terres du Nord-Pas de Calais.

Ces 600 000 noms aujourd'hui gravés dans le marbre de l'histoire et dans la mémoire de l'humanité nous rappellent combien la mémoire de la Grande Guerre est une mémoire mondialisée et pacifiée.

Aussi, cette journée du 11 novembre est dédiée à la fraternité entre les peuples et à la paix.

Elle invite à la réflexion que chacun d'entre nous doit conduire sur la nécessité de préserver la paix, de défendre les fondements de notre République et de l'Europe et de garantir la place de la France dans le monde.

Kader ARIF

**Kader ARIF,
Secrétaire d'Etat auprès du ministre de la Défense,
chargé des Anciens combattants et de la Mémoire**

Philippe Meyzonet lit le message de Kader ARIF, Secrétaire d'État auprès du ministre de la Défense chargé des Anciens combattants et de la Mémoire.

Les enfants de l'école de Félines ont lu le message de l'UFAC. Ils ont également écrit un texte sur la guerre.

Demain sera la guerre

Demain sera la guerre.
Sentiments fous dans les maisons
Entre peur et exaltation
C'est le départ pour l'enfer.

Demain sera la guerre.
On va découvrir le front
A mort nous nous battons
Et il faudra se taire

Demain sera la guerre.
Sur le no man's land, barbelés, trous d'obus
Couleurs sombres de la mort, ferrailles tordues
Le paysage d'un monde crépusculaire.

Demain sera la guerre.
Baïonnette au canon
La peur coule sur les fronts
Des biffins au calvaire.



Demain sera la guerre.
Sur le champ de bataille
La mort fait ripaille
Remplissant les cimetières

Demain sera la guerre.
La nostalgie dans les casemates
Écrite sur quelques cartes
Pour nos familles à l'arrière.

Mais que demain soit la paix,
Pour que les peuples vivent en
harmonie
Et que les armes fuient
Pour que la guerre soit au forfait.

École de Félines

Pour la rédaction de ce poème les contraintes imposées aux élèves étaient les suivantes : des rimes sur le modèle ABBA (appelées rimes embrassées) et une trame narrative.

Concernant les rimes, le choix de reprendre en début de strophe le vers « Demain sera la guerre » imposait de fait la rime du 4ème vers ; pour aider les élèves dans leurs recherches nous avons eu recours à un lexique de rimes en [Er].

Pour ce qui est de la trame narrative, un travail commun a permis de dégager 7 grands thèmes :

1ère strophe : le départ pour la guerre ; 2nde strophe : la découverte du front ; 3ème strophe : le paysage du front ; 4ème strophe : le combat ; 5ème strophe : l'omniprésence de la mort ; 6ème strophe : la nostalgie, l'absence des siens ; 7ème strophe : l'espoir

Les élèves se sont ensuite répartis par groupe, chacun ayant pour objectif la rédaction d'une strophe.

Exposition sur la guerre de 1914/1918



Dans le cadre des commémorations, Félines a pris part de différentes manières le 16 novembre 2014.

Un office religieux, en mémoire des soldats « Morts aux combats », en présence du Conseil Municipal, de l'association des Anciens Combattants, de Monsieur Jean-Pierre VIGIER et des fidèles.



Un hommage au Monument aux Morts où la longue liste des défunts a été énumérée s'inscrivant dans les 10524 « Morts pour la France » du département de la Haute Loire. Sur la colonne cannelée, sertie par une bague circulaire, on peut y lire l'inscription « Aux enfants de la commune de Félines tués à l'ennemi ». Ce monument date de 1921, son édification décidée par le Conseil Municipal, sous la présidence de M. ROME, Maire, pour la somme de 6628 Francs.

Chaque commune reste marquée par la grande guerre. Alors que disparaissent les derniers témoins et que s'estompe le souvenir de ceux qui partirent pour ne jamais revenir, nos monuments ainsi que les plaques paroissiales gardent heureusement la mémoire de leurs noms et de leur sacrifice.

Une exposition

La Commission Culture et Communication ainsi que les élèves de l'école avaient rassemblé souvenirs, documentation, correspondances, décorations et portraits dans la salle des fêtes pour une journée.

Après l'inauguration les visiteurs sont venus nombreux, seuls ou en famille, admirer, rechercher, découvrir pour les plus jeunes, une page douloureuse de l'histoire de France.

Une partie a été réalisée par les enfants



Travail réalisé par les enfants de l'école de Félines sur la guerre de 1914/1918

Ces affiches ont été réalisées par les enfants de cycle III (CE2, CM1 et CM2) de l'école publique de Félines. Cela nous a permis de travailler, dans le cadre d'un projet unique (qui était de produire un document mémoire de notre travail), différents enseignements et les « savoir-faire » qui les accompagnent :

→ **un enseignement « moral »** : c'est le devoir de perpétuer le souvenir de cet épisode douloureux de notre histoire.

→ **un enseignement historique** : c'est l'étude du contexte de cette guerre. D'autre part la collecte de données se devait d'être faite avec la « rigueur » d'un travail d'historien (la fiabilité des sources, l'authenticité des documents utilisés).

→ **un enseignement numérique** par l'usage de l'outil informatique : que ce soit le traitement de texte ou l'utilisation d'Internet : nous avons travaillé en lien avec les archives départementales du Cantal et de Haute-Loire mais aussi à partir du site « Mémoire des hommes »).

→ **un enseignement littéraire** : c'est la mise en texte (sous une forme biographique) des informations collectées.

Les enfants se sont mis par groupe de 2 ou 3, puis ils ont choisi parmi les « Morts pour le France » certains soldats.

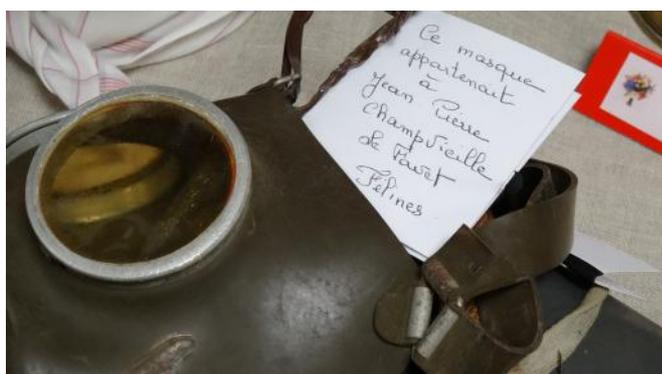
Pour chacun d'eux,

CARLE Benoît Charles
DARLES Étienne
CHAUSSAT Jules Baptiste
MARSIN Jean Pierre
MARSIN Félix
JOUBERT Auguste Marius
SAINTENAC Pierre

les élèves ont retracé leur état civil, leur parcours militaire, le lieu des combats et le lieu de leur dernière demeure.

*et l'autre partie, par la Commission
Communication et Culture.*





***Nous remercions toutes les personnes pour leur participation à notre exposition.
Grâce à vous, cette journée a été un succès !***

Musée de Frugières le Pin
M. Michel COMMUNAL (La Chaise-Dieu)
M. Bernard BRICAUD (Almance)
M. Jean MEYZONET (Mortessagne)
Mme VARENNE (Bellevue-la-Montagne)
M. Laurent CHANUT et ses élèves
Membres de la Commission Communication Culture

Il y a 100 ans, la Sœur Claudia de Mortessagne

Comme bien des communes de France, Félines a honoré ses morts au combat durant la Grande Guerre de 1914/1918.

Une exposition pour l'occasion, réalisée par la commission culture et communication ainsi que les élèves de l'école a réuni souvenirs et habitants.

Pour le souvenir, le médaillon ovale qui se trouve habituellement à l'entrée de l'église sous la plaque en marbre commémorative des Morts pour la Patrie, avait été placée au centre de l'exposition.



Chaque visiteur a vu les visages, les noms, prénoms des Morts pour la France de la commune.

Cependant, le visage central de ce médaillon intrigue plus d'un et cela depuis bien des années.

Une femme, une religieuse portant le nom de « Sœur Marie Claudia Jullion »



Que fait-elle au milieu de tous ces Poilus ?

Qui était-elle ? Quel fut son parcours ?

Fanie Léontine JULLION

Née à Mortessagne, commune de Félines, le 23 novembre 1872. Fille de JULLION Jean (de Félines) et de COUTAREL Julie (de Sembadel).

Petite avant dernière de la fratrie suivante

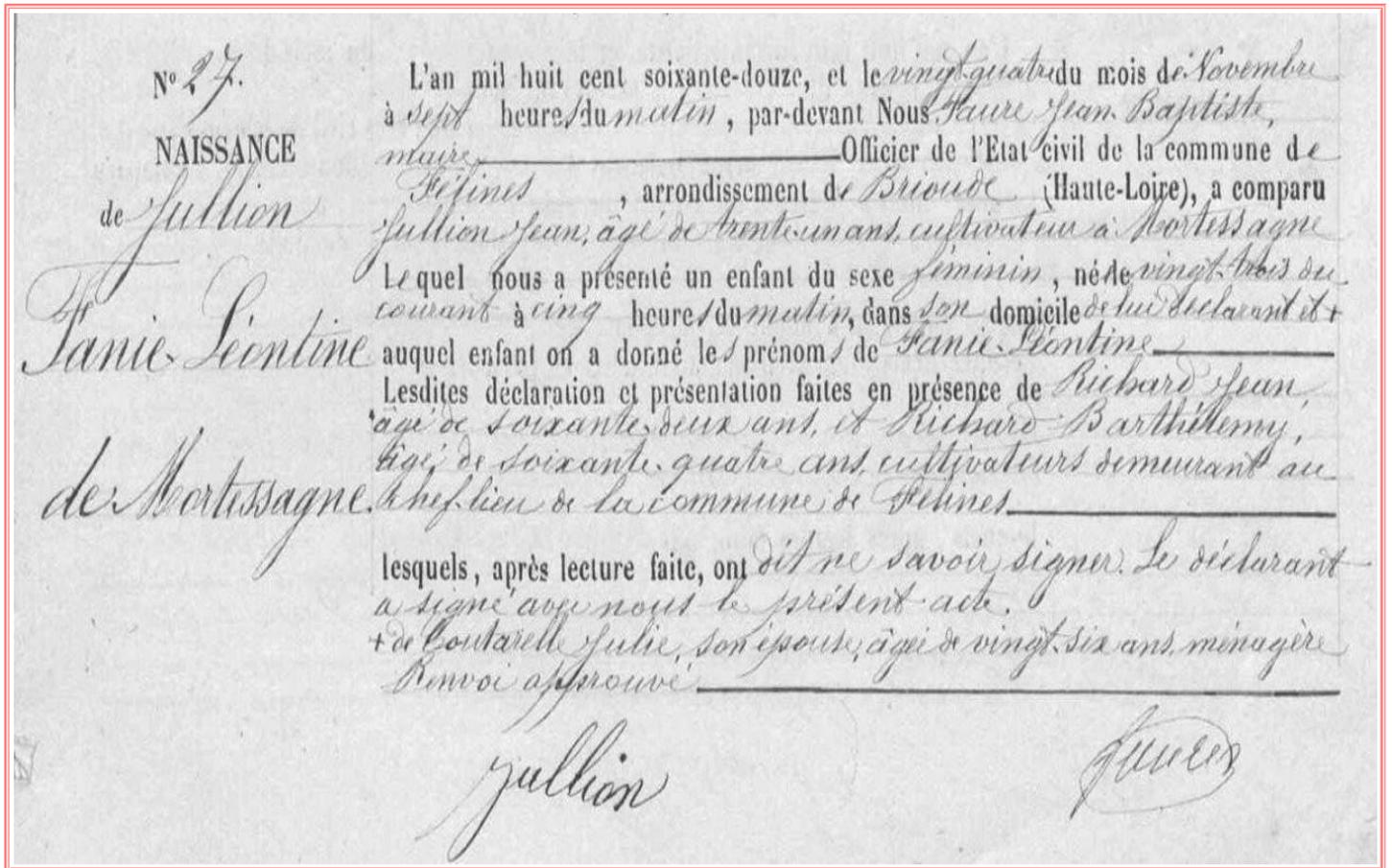
JULLION Marie-Félicité 1869/1951

JULLION Clémence 1870/

JULLION Marie Séraphine 1871/

JULLION Fanie Léontine 1872/1917

JULLION Marie Augustine 1874/1925



Fanie sera scolarisée à l'unique école du bourg de Félines, le couvent Saint Joseph.

A 19 ans, elle souhaite devenir infirmière, il n'y a pas d'école au Puy en Velay. Les Trinitaires de Valence qui fondent la clinique « Bon Secours » n'ont pas encore de formations spécifiques et le Diplôme d'État d'infirmier n'est pas encore né. Il faudra attendre 1922 pour qu'il soit officialisé et promulgué par le Ministère de l'Hygiène et de la Santé, 4 ans après la guerre.

Seul le dévouement, l'abnégation et le rudiment des gestes pratiques, enseignés souvent par la Croix rouge française, seront nécessaires à ces femmes de bonne volonté qui exerceront la profession « d'infirmière autorisée » validée par des antennes de la Croix rouge locale.

Un autre chemin

Fanie réfléchit, mais outre l'appel à la profession de soignante, un autre appel se fait entendre : la vie religieuse.

Les Dominicaines de la Présentation de Tours

Pourquoi le choix d'une congrégation si lointaine dans le Val de Loire ? La Haute-Loire n'avait-elle pas suffisamment de représentations locales de congrégations ? Les notices des archives de cette institution nous donnent probablement la raison de ce choix.

Une phrase de la Fondatrice Marie POUSSEPAIN, va retenir l'attention de Fanie. « Dans nos maisons, on ne fera aucune distinction entre les personnes, et ni les pays, ni la naissance, ne donnera lieu à des différences. »

Marie POUSSEPAIN

Née le 14 octobre 1653 à Dourdan (Île de France), elle rassemble en 1696 des jeunes filles ayant pour mission, la charité et l'enseignement. A sa mort en 1744, elle laisse 20 fondations à travers le Monde. Actuellement ses filles sont à Paris, Marseille, Tours, Quiberon, Lourdes, Rome et Jérusalem.

Marie Poussepain sera béatifiée en 1994 le même jour que Mère Agnès de Langeac et Eugénie Joubert d'Yssingaux.

Les maisons locales

Arrivées en Haute-Loire au XIX^{ème} siècle, les religieuses fondent des maisons à Salettes, Malrevers, Lapte et en 1860 à Saint Georges d'Aurac où elles ouvrent un orphelinat avec cours d'enseignement ménager. Cette école disparaît en 1983. Mais Fanie ne sera affectée dans aucune de ces maisons locales et c'est bien loin des siens qu'elle œuvrera auprès de son prochain.

Parcours de Fanie Léontine Jullion

1895 : Accompagnée par son père, elle franchit la porte du postulat au domaine de la grande Brétèche à Tours

1897 : A l'issue du postulat, elle entre au noviciat et prend l'habit le 25 mars de la même année. L'habit est celui que nous voyons sur la photographie, les couleurs dominantes sont le noir et le beige. Seule la coiffe est blanche, encouragée par la coquetterie féminine (même en religion) . A force d'amidonnages répétés, les passes de cette coiffe se relèvent et devinrent les cornettes que nous voyons.

1899 : Profession solennelle où elle prendra en religion le nom de Sœur Maria Claudia.

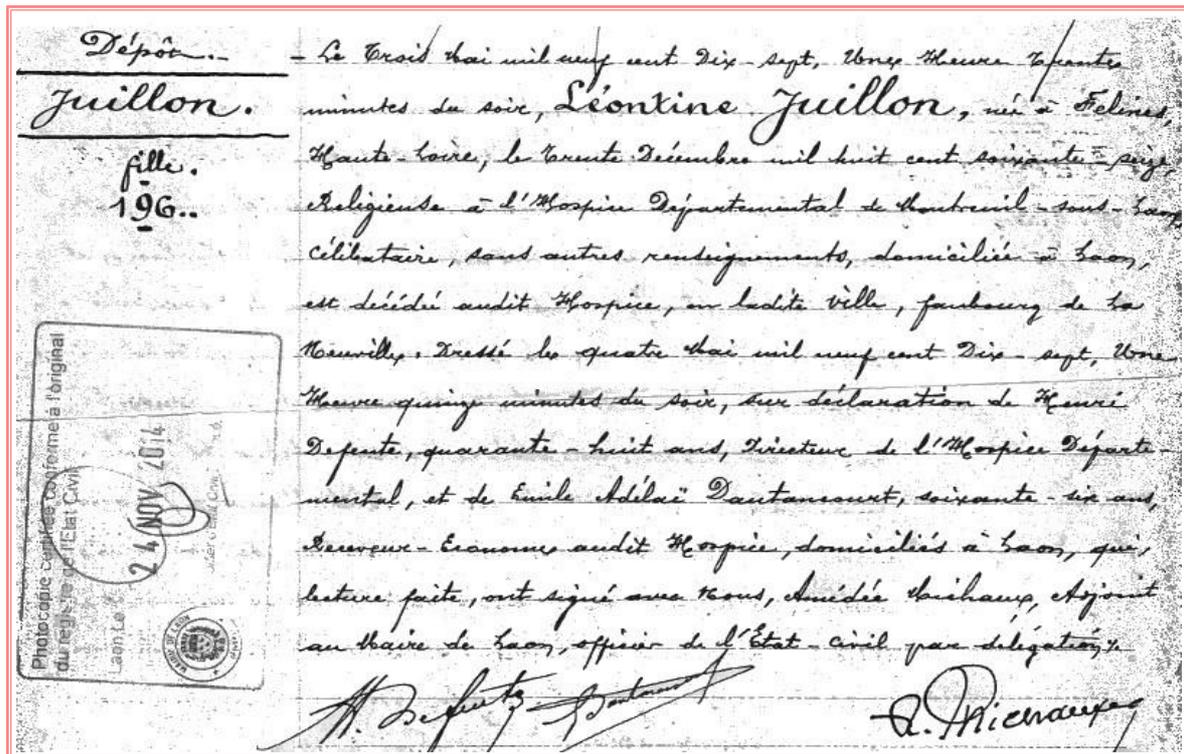
1897 – 1898 : Avant sa Profession, elle est affectée dans le Lot et Garonne, au bourg de Montflanquin comme cuisinière dans l'école qui assure aussi un bureau de bienfaisance où les pauvres, les orphelins venaient chercher un bol de soupe, du pain et pour les enfants une éducation scolaire.

1898 – 1917 : Départ pour une nouvelle affectation, Montreuil sous Laon dans l'Aisne, où elle va officier dans un dépôt de mendicité tout en assurant l'approvisionnement des vêtements, du linge, médicaments et denrées alimentaires.

1914 – 1917 : A la déclaration de guerre, sa première vocation va pouvoir se réaliser. Elle est engagée comme infirmière. Elle sera à bord des ambulances de Montreuil récupérant au cours des brancardages de soldats blessés, les enfants orphelins de guerre souvent atteints de maladies infectieuses. Ramenant blessés et enfants à l'hospice départementale du quartier de Laon transformé pour l'heure en hôpital militaire, elle assure aussi les fonctions d'économiste et de cuisinière. Elle œuvrera jusqu'au 4 mai 1917 où une bombe allemande sera son fatal destin.

Transportée à l'hospice où elle s'est dévouée, son décès sera constaté à une heure quinze minutes du soir, sur la déclaration d'Henri Depente 48 ans Directeur du dit hospice et d'Amédée Maréchaux adjoint au Maire de Laon officier de l'état civil par délégation.

C'est ainsi qu'une Félineoise mourut pour les siens à 45 ans, loin de son sol natal mais pour la Patrie.



Références bibliographiques

Archives municipales de Félines
Archives municipales de Laon
Archives de la congrégations
Le Diocèse du Puy Pierre CUBIZOLLES 2000



NOËL le 25 DECEMBRE ?

C'est au Pape Télesphore (125-138) qui, le premier, en 138, décida de fêter par une célébration spéciale la naissance du Christ, que l'on doit la fête de Noël.



Né en 125, grec d'origine, Télesphore se montra compréhensif pour la tradition orientale qui fixait la fête de Pâques à une autre date que celle adoptée par Rome. Confondu avec un autre romain, victime d'Hadrien, il est indûment fêté comme Martyr. De même qu'il lui est attribué la coutume de la messe de minuit sans que cela soit certain. Ce qui est plus sûr, c'est qu'il aurait, avec son successeur Saint Hygin, introduit dans les clercs un début d'organisation et de hiérarchie. Pendant plusieurs années, la date de la célébration de Noël voulue par Télesphore varia suivant les pays, ce fut sous le pontificat de Jules 1^{er} (337-352), le premier à porter le titre de Pape au lieu d'Évêque de Rome, qu'à l'instigation du patriarche Cyrille de Jérusalem se réunit des théologiens pour fixer une date universelle et obligatoire de la fête.

Le 25 mars fut choisi arbitrairement, rien n'indique avec certitude un repère dans le temps, de la nativité. L'Église souveraine pédagogue aimait à faire disparaître les usages païens en leur substituant des fêtes chrétiennes, le 25 Mars ne correspondant à aucune fête païenne, ce fut le 25 Décembre qui l'emporta afin de remplacer le culte de Mithra qui, ce jour-là, jouissait de la faveur du peuple et surtout de l'armée. Mithra portait le titre de « Sol in victus », « Soleil Triomphant ». Tout naturellement, ce titre passa au Christ.



Ce n'est qu'après le Concile de Nicée, en 325, que les fêtes de Noël – Épiphanie apparurent. On commémorait alors les événements qui ont accompagné la naissance du Christ et les débuts de sa vie publique en marquant bien les liens qui rattachent Noël – naissance à la vie et Pâques _ naissance à la vie éternelle. Ces liens sont visibles dans la liturgie arménienne qui n'hésite pas à donner l'appellation de Pâques à la fête de la nativité du Christ.

L'Église arménienne ne fête cependant pas Noël le 25 décembre mais le 6 janvier, simplement fidèle à la tradition de l'Église primitive des IV^{ème} et V^{ème} siècles à Jérusalem qui célébrait Noël ce jour-là. Cette date qui correspondait au solstice d'hiver a « Manifestation du Christ aux païens ». Ce passage de la vie du Christ figure dans l'Évangile par l'épisode des Rois Mages.



Noël en Palestine au IV^{ème} siècle.

Le 6 janvier, les chrétiens de Jérusalem et de Bethléem se réunissaient l'après-midi pour chanter des psaumes accompagnés de flûtes sur le champ des bergers entouré de grottes naturelles situées à quelques kilomètres de Bethléem, puis en procession ils se rendaient à la crypte de la basilique de la Nativité. Ensuite les Chrétiens de Jérusalem, se séparant de ceux de Bethléem, revenaient à Jérusalem située à huit kilomètres environ, toujours en chantant et priant.

De nos jours, la célébration de Noël se déroule d'une manière quasi-similaire parmi les Arméniens de Jérusalem et de Bethléem. Cette démarche rustique processionnelle et pleine de ferveur n'est-elle pas plus proche de nos traditions ?



La Crèche



Elle sera à nouveau installée dans l'Église de Félines du 7 décembre 2015 au 10 janvier 2016. Les visiteurs pourront venir la voir tous les jours entre 14h et 16H.

La famille des santons se sera agrandie, on pourra toujours y prendre les eaux de la Soucheyre et ne pas se choquer de la présence des Rois Mages avant l'Épiphanie.



Par le TGV, tout devient plus rapide. Depuis Sembadel-Gare, il ne reste que peu de kilomètres à pieds pour arriver à l'étable félineoise.

Cérémonie des vœux 2015

Le dimanche 11 janvier 2015, le Maire a rassemblé les Félinois et Félinaises pour la traditionnelle cérémonie des vœux. Un public nombreux a répondu à ce rendez-vous. Il a présenté ses vœux à la population mais aussi aux associations et aux bénévoles qui ont animé la vie communale.



Il a ensuite rappelé les actions 2014, l'aménagement de chemins ruraux à Vacheresse, au Bouchage, à Chamborne ainsi qu'à la mise en place des nouveaux rythmes scolaires nécessitant la création de 2 emplois à temps partiel.

Après avoir noté la baisse des dotations, il a présenté les projets 2015 : aménagement de la traversée de Sembadel-Gare et d'un atelier pour l'employé communal. Il a adressé ses remerciements suite à l'exposition tenue à Félines sur la guerre de 14-18 mais aussi à l'ARDOC pour sa lutte contre le cancer et à l'ADMR pour les services rendus aux personnes en difficulté.

Le Maire a souhaité la bienvenue au bébé de l'année. Un présent a été offert à la maman ainsi qu'au petit bonhomme.

Il était l'heure de se retrouver devant le verre de l'amitié, la récompense attendue après les efforts de tous pour animer la vie communale



La chasse aux œufs de Pâques

An illustration featuring a brown rabbit on the left, two yellow chicks on the right, and several colorful Easter eggs in the center. The scene is set in a grassy area with small flowers.

Le samedi 4 avril se sont réunis tous les enfants des écoles de Sembadel-Félines. Une chasse aux œufs de Pâques a été organisée par le CCAS de Félines et par L'APE des écoles.



Les enfants étaient venus avec leur panier, prêts à les remplir de délicieux chocolat. Cette année, les œufs avaient été cachés dans des endroits différents. La cour de l'école pour les plus petits, et autour de l'église pour les grands.

A la fin de la récolte, tous les œufs ont été rassemblés afin de les partager équitablement entre tous les enfants. Cette année, un goûter a été offert à tous les participants petits et grands. Ils sont tous repartis avec un grand sourire.





Repas des Aînés

La municipalité et les membres du comité communal d'action social de Félines avaient convié les personnes de plus de 65 ans au traditionnel banquet des "aînés" le dimanche 14 juin à l'auberge de Chamborne.

L'occasion était d'accueillir les 5 nouvelles personnes de la classe "50", à savoir Mme BONNET Marie Thérèse, Mme TISSANDIER Aimée, Mme SAINTENAC Monique, M. BOIS Bernard et Mme DUCHAMPT Marcelle.

Les conjoints désireux de participer ont eu la possibilité de se joindre à l'assemblée en payant leur repas.

Après le mot de bienvenue par M. le Maire, les convives nombreux se sont attablés à l'auberge de Chamborne.

La bonne humeur a ainsi régné tout au long de l'après midi, avec des retrouvailles qui donnent à chacun l'occasion d'échanger et de prendre des nouvelles de personnes que l'on a pas l'occasion de côtoyer régulièrement .

Les aînés qui n'ont pas participé à cette journée, non inscrits au banquet, se verront remettre un colis gourmand à la période de Noël.

Fête d'été



De la joie et de la
bonne humeur pour
les bénévoles

**La course « Nature »
22 kms**





Et l'arrivée de la course « Nature »



La randonnée pédestre



Le marché d'artisanat d'art avec des sacs, du savon, des bougies de la vannerie, de l'horticulture, des chapeaux de la géologie et des bougies.



Le vide-greniers



La course pour les enfants

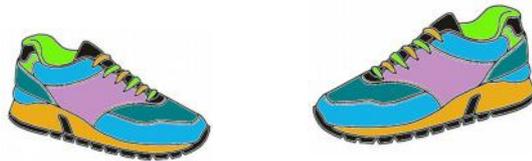


Malgré un temps maussade le matin, le soleil est apparu tout l'après midi.

Toutes les activités se sont déroulées dans la joie et la bonne humeur.

Beaucoup de participants et grande nouveauté, le marché d'artisanat d'art.

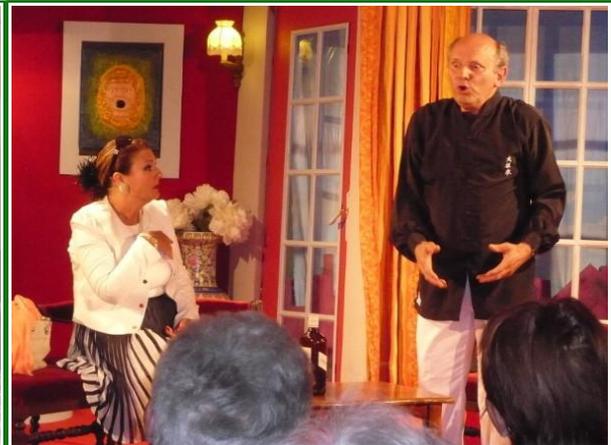
Rendez vous l'année prochaine et entraînez vous bien.



« Sexe et Jalousie »

Comédie en 3 actes de « Marc CAMELOTI »
Interprétée par la troupe de théâtre « La Bolène » et
présentée au public de Félines à la salle des fêtes
au mois d'août

c'est l'histoire, pas facile, d'un couple infidèle : Bernard et Jacqueline. Le couple est fort occupé. Le mari est trompé. Il organise un rendez-vous avec un repas qui se révèle être un piège pour les invités. Il propose aussi un choix délicat. La bonne, complice involontaire, s'y retrouve difficilement. La fidélité, la tendresse, la jalousie, seront les sentiments exprimés dans des quiproquos, des situations et répliques cocasses.





Cinéma itinérant
en Livradois-Forez

Qui a dit qu'il ne se passait rien dans nos campagnes ?

Le Ciné Parc, circuit de cinéma itinérant dans le parc naturel régional du Livradois-Forez, a su développer un véritable service de proximité social et éducatif, de divertissement.

Ciné Parc œuvre toute l'année pour favoriser l'accès à un cinéma diversifié au plus grand nombre.

C'est ainsi que l'équipe et bénévoles de la commune transforme le temps d'un film, les salles polyvalentes en salle du 7^{ème} art.

Un film est proposé au public toutes les trois semaines, le vendredi soir à 20h30, pour un prix raisonnable (5€ pour les adultes et 3€ pour les enfants), à la salle des fêtes de Félines.

Nous convenons que l'assise n'est pas des plus confortables mais nous espérons que cela changera avec la future salle associative de Félines, la salle actuelle étant d'ores et déjà équipée d'un nouvel écran.

Nous encourageons fortement la population à y participer pour que ce service soit maintenu et développé.

Le Ciné Parc s'engage à distribuer des films de plus grand public.

Grand Merci aux bénévoles de Félines qui s'investissent à cette œuvre.

Venez Nombreux !!!!

Concert à Félines



Une « Sérénade » interprétée par le
QUATUOR DE TUBAS DE PARIS

En ouverture du Festival, la route départementale 906, qui relie Ambert au Puy-en-Velay, en passant par La Chaise-Dieu, sera animée par des étapes musicales.

Une halte musicale avait été prévue à Félines le samedi 22 août à 17 heures : près de 80 personnes du secteur ont assisté à ce récital, hélas trop court, interprété par 4 musiciens venus du Conservatoire de Paris et qui au son du tuba, du saxhorn et de 2 euphoniums nous ont interprété six morceaux mettant en valeur les cuivres, entre autres Sonata de Daniel Speer, Opéra de Russen Ludmilla, Washington Post de JP Sousa.



Le spectacle s'est achevé sous les applaudissements nourris et mérités, notamment par la présentatrice qui ajoutait son sourire à ses talents de musicienne.

Fête Patronale

La fête débute le samedi avec le traditionnel concours de pétanque primé suivi d'un repas le soir organisé par le Comité d'Animations.

Le dimanche commence par la messe et la procession de la croix.

La troupe de la Banda Velay Synergie ouvre le défilé des chars fleuris en début d'après-midi.









FÉLINES



A LA BONNE CUITE



A LA BONNE CUITE



A LA BONNE CUITE



Les Jeunes



Les Lavandières





La compagnie «Au Clair de la Bulle» et leur spectacle «Fleur d'étincelle».





Un spectacle inédit que présente quelques spécialistes en acrobaties sur BMX.

Photo de groupe avec tous les participants dans chars fleuris et bénévoles





CASAD'SWING est un groupe de musiciens. Ils ont donné un concert au mois de février de cette année à la salle des fêtes de Félines. Ils se sont également produits à La Chaise-Dieu, Berbezt

La retraite aux flambeaux qui vous mènera jusqu'aux feux d'artifice.

Comme chaque année la municipalité apporte son aide au déroulement de la fête patronale. Elle offre le feu d'artifices, clou de la fête, qui le dimanche soir, précédé du repas au profit de l'APE des écoles de Félines et Sembadel, attire un public toujours plus nombreux.

Pour clôturer cette fête patronale, un bal musette a été animé par l'orchestre Noël Michel.



Actualités associatives

COMITE ANIMATIONS

Deux présidents : Jean Arnaud et Xavier Eustache
Une vice-présidente : Laura Pralong
Deux secrétaires : Jean Granghon et Manon Paulet
Deux trésoriers : Gérard Rabin et Marlène Brisse

Bilan de la fête patronale

Quelques déceptions pour le nombre de repas servis le samedi soir mais satisfaction avec les animations et notamment avec les voltigeurs en VTT dont les figures sportives ont fait l'admiration des spectateurs durant tout le week-end.

Les mises en scène et prestations de la compagnie « Au Clair de la Bulle » ont valu les applaudissements des spectateurs : bravo à eux !

Le concours de pétanque du samedi n'a pas connu son succès habituel : une météo frisquette a contrarié toutes les activités du samedi.

La population locale était pourtant présente le dimanche matin pour la traditionnelle procession de la croix et l'apéritif offert par la municipalité !

Nombreux applaudissements aussi pour le défilé des 7 chars fleuris très réussis. Le dimanche s'est terminé par un beau succès du repas des Parents d'Élèves : 250 servis) puis par un magnifique feu d'artifices musical et l'inévitable bal musette !

Le bureau a ensuite préparé l'organisation du téléthon programmé le 14 novembre avec la traditionnelle marche nocturne suivie de la soupe aux choux, ainsi que le voyage du comité qui aura lieu au printemps prochain et conduira les participants en Camargue.



Danse Country

GOWEST est une nouvelle association qui propose des cours de Danse Country les jeudis soir à la Salle des Fêtes de Félines de 19H à 20H30.

P U V R V X C E Z M N T Z A X D R Ç E Z
 X B E R G E R K Ç X O Ç V B U U Ç J E T
 L Y Ç I I T Ç S C V E L X E O Y S I J O
 J J C U M N G C U F J O W G H H E D K Z
 G U L Y Ç I O C V U Ç Y I E C B T C D U
 K Ç Ç Z L O A Z N E W D Ç C N K N E A P
 T S F M E P D S I O D S A W A P O J E M
 E V P J U Ç V X P B M Z N S R J P N K H
 Ç L B B M X R B X E S W X N M L I E Z R
 Q T Y H H R G U O R S T X S C J K E C M
 F E E A N Ç B H L R B C D W V M P P H L
 Ç N O K P A L I M E B U B I Ç T S Q A N
 R N O S Y M U U J F R T E V K P R V U J
 U O J Z L I A R R A N A E R U A F R S V
 D C Q D D B A H N U V D H N N R Q O S M
 S R F J A Y U D C G T T P C O O X M A F
 X A D W N Y B U O U G Ç E M U Z X E T Y
 R M E A O C J N R Z D N E D V O Y E W U
 I F U X H U O N Q E P U I E V N B E C P
 X D E P H N E Q Q X F G N H C D T X M M

BERGER
 BOUCHAREL
 CHAUSSAT
 DUCHAMP
 DURAND
 FAURE
 FERREBOEUF
 GONON
 MARCONNET
 MEYZONET
 POINTE
 PONTES
 RANCHOUX
 RAYNAUD
 ROME
 ROMEUF

O A X H D J N T L L P W H Z T I I J L
 V F E R R E B O E U F K Z H Z D L Q K
 O C H B M G
 Y Q R A U C N X N H G N C P E D W
 X Y P P M A H C U D R L G O R G E
 W R O D K O N G A U
 D A I U A L J K J Q N T E T F
 F N N R H T W Z X Y O E R E A
 A C T A V E J A P N S J N H
 U H E N F M V B Y Q W X O T
 R O W D T O N R S P Z E
 E U F N Z R L N H R J T I R Y N
 T X F M N P C X K B Q I S P E N
 C P L Y G A M O
 C N A D T T A E G T F A R P R H V C
 B I Ç R Ç C H A U S S A T O H I Ç R
 N I P A
 Z X Q C K M H Q O R O M E U F Y K Ç W M
 A X Ç K K B O U C H A R E L Y T H W F A

BERGER
 BOUCHAREL
 CHAUSSAT
 DUCHAMP
 DURAND
 FAURE
 FERREBOEUF
 GONON
 MARCONNET
 MEYZONET
 POINTE
 PONTES
 RANCHOUX
 ROME
 ROMEUF

2		6	8	1	4	3		5
8						1	2	
3	1	7	9	2		4	6	8
7				5	1		3	
4	3		7	9			5	
5	6	9	4	3	8	7		2
6		2	1	4	3	5	9	
1	4		2	7			8	3
9	7	3	5		6		4	

8		2		5		4		
		6	3		4			
3				8		9	1	7
4		8	9					1
6	2	9			7	5	4	
1						6	7	
2	3	4						
		7	5	1	3			4
5			8		2			

La Pachade chez nous

La Crique dans la Loire

La Râpée pour tous

Voici une recette comme tant d'autres mais très locale.

Ingrédients (pour 4 personnes)

4 ou 5 pommes de terre pas trop jeunes



3 œufs



sel, poivre

Préparation de la recette

- 1) Râper les pommes de terre et les faire égoutter dans une passoire
- 2) Séparer les jaunes des blancs d'œufs
- 3) N'utilisez que les jaunes (nous ne faisons pas une omelette!)
- 4) Plonger la préparation dans une poêle de beurre fondu
- 5) Laisser cuire un côté, puis retourner à l'aide d'un couvercle, la râpée (20 minutes environ)
- 6) servir avec une salade frisée ou de la reine des glaces



P U V R V X C E Z M N T Z A X D R Ç E Z
 X B E R G E R K Ç X O Ç V B U U Ç J E T
 L Y Ç I I Ç S C V E L X E O Y S I J O
 J J C U M N G C U F J O W G H H E D K Z
 G U L Y Ç I O C V U Ç Y I E C B T C D U
 K Ç Ç Z L O A Z N E W D Ç C N K N E A P
 T S F M E P D S I O D S A W A P O J E M
 E V P J U Ç V X P B M Z N S R J P N K H
 Ç L B B M X R B X E S W X N M L I E Z R
 Q T Y H H R G U O R S T X S C J K E C M
 F E E A N Ç B H L R B C D W V M P P H L
 Ç N O K R A L I M E B U B I Ç T S Q A N
 R N O S Y M U U J F P T E V K P R V U J
 U O J Z L I A R R A N A E R U A F R S V
 D C Q D D B A H N U V D H N N R Q O S M
 S R F J A Y U D C G T T P C B O X M A F
 X A D W N Y B U O U G Ç E M U Z X E T Y
 R M E A O C J N R Z D N E D V O Y E W U
 I F U X H U O N Q E P U I E V N B E C P
 X D E P H N E Q Q X F G N H C D T X M M

- BERGER
- BOUCHAREL
- CHAUSSAT
- DUCHAMP
- DURAND
- FAURE
- FERREBOEUF
- GONON
- MARCONNET
- MEYZONET
- POINTE
- PONTES
- RANCHOUX
- RAYNAUD
- ROME
- ROMEUF

O A X H D J N T L L P W H Z T I I J L
 V F E R R E B O E U F K Z H Z D L Q K
 O C H B M G
 Y Q R A U C N X N H G N C P E D W
 X Y P P M A H C U D R L G O R G E
 W R O D K O N G A U
 D A I U A L J K J Q N T E T F
 F N N R H T W Z X Y O E R E A
 A C T A V E J A P N S J N H
 U H E N F M V B Y Q W X O T
 R O W D T O N R S P Z E
 E U F N Z R L N H R J T I R Y N
 T X F M N P C X K B Q I S P E N
 C P L Y G A M O
 C N A D T T A E G T F A R P R H V C
 B I Ç R Ç E H A U S S A T O H I Ç R
 N I P A
 Z X Q C K M H Q O R O M E U F Y K Ç W M
 A X Ç K K B O U C H A R E L Y T H W F A

- BERGER
- BOUCHAREL
- CHAUSSAT
- DUCHAMP
- DURAND
- FAURE
- FERREBOEUF
- GONON
- MARCONNET
- MEYZONET
- POINTE
- PONTES
- RANCHOUX
- ROME
- ROMEUF

2	9	6	8	1	4	3	7	5
8	5	4	3	6	7	1	2	9
3	1	7	9	2	5	4	6	8
7	2	8	6	5	1	9	3	4
4	3	1	7	9	2	8	5	6
5	6	9	4	3	8	7	1	2
6	8	2	1	4	3	5	9	7
1	4	5	2	7	9	6	8	3
9	7	3	5	8	6	2	4	1

8	9	2	7	5	1	4	3	6
7	1	6	3	9	4	8	5	2
3	4	5	2	8	6	9	1	7
4	7	8	9	6	5	3	2	1
6	2	9	1	3	7	5	4	8
1	5	3	4	2	8	6	7	9
2	3	4	6	7	9	1	8	5
9	8	7	5	1	3	2	6	4
5	6	1	8	4	2	7	9	3

A bientôt pour le numéro 3, en
espérant vous avoir donné
satisfaction.

www.mairie-felines.fr



RABASTE Sandrine



EYRAUD Noëlle



TANGHE Laëtitia



PIERRET Véronique



GRANGHON Jean



PERRU Georges

Comité de rédaction	Commission Communication Félines
Conception	Commission Communication Félines
Crédits photos	Commission Communication Félines
Mise en page	Véronique PIERRET
Impression	Imprimerie Jeanne D'arc (Le Puy en Velay)
Tirages	180 exemplaires